

النشرة الرسمية للتعليم العالي

BULLETIN OFFICIEL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

PREMIER TRIMESTRE

1988

SOMMAIRE

I - ARRETES INTERMINISTERIELS

- Arrêté interministériel du 6 Janvier 1988 portant mise en position de détachement. P:5
- Arrêté interministériel du 23 Janvier 1988 portant création d'une Annexe à l'institut Charia islamique à Batna. P:5
- Arrêté interministériel du 23 Janvier 1988 modifiant et complétant l'arrêté interministériel du 22 Mars 1981 fixant la composition et le fonctionnement du conseil pédagogique et scientifique de l'Institut des sciences et de la technologie du sport. P:6

II- ARRETES

- Arrêté du 12 Janvier 1988, de nomination. P:7
- Arrêté du 12 Janvier 1988, d'équivalence. P:7
- Arrêté du 17 Janvier 1988, d'équivalence. P:10
- Arrêté du 18 Janvier 1988, de nomination. P:14
- Arrêtés du 1er Février 1988, de nomination. P:14

- Arrêtés du 1er Février 1988, de mise fin aux fonctions. P: 14
- Arrêté du 1er Février 1988 de délégation de signature. P:14
- Arrêté du 14 Février 1988, de nomination. P:14
- Arrêté portant création d'une commission universitaire pédagogique chargé de l'arabisation des sciences et de la technologie. P:14
- Arrêtés du 16 Mars 1988, de nomination. P:19
- Arrêté du 16 Mars 1988, de mise fin aux fonctions. P:19
- Arrêté du 16 Mars 1988 portant proclamation des résultats de l'examen professionnel d'accès au corps des intendants du Ministère de l'Enseignement Supérieur P:19
- Arrêté du 16 Mars 1988 proclamation des résultats de l'examen professionnel d'accès au corps des sous Intendants du Ministère de l'Enseignement Supérieur P:20
- Arrêté du 16 Mars 1988 portant proclamation des résultats de l'examen professionnel d'accès au corps des adjoints de services économiques du Ministère de l'Enseignement Supérieur. P:21

III- DECISIONS INTERMINISTERIELLES.

- Décision interministérielle n°1 du 23 Janvier 1988 portant désignation de membres du conseil pédagogique et scientifique de l'institut des sciences et de la Technologie du Sport. P:22

IV- DECISIONS

- Décision du 12 Janvier 1988, de nomination. P:23
- Décision du 6 Février 1988 portant rattachement de l'ENS de Jijel au COSU de Constantine Centre . P: 23
- Décision n°5 du 9 Février 1988 portant autorisation d'inscription en 2° pcst-graduation.
- Décision n°6 portant création de la commission nationale de préparation du 4ème salon de l'Etudiant P:24
- Décision n°7 de nomination. P:25
- Décision n°8 de mise fin aux fonctions. P: 25
- Décision n°9 du 23 Février 1988 de mise fin aux fonctions. P:25
- Décision n°10 du 23/02/1988 portant nomination. P: 25
- Décision n°11 et 13 du 01/03/1988 portant mise fin aux fonctions. P:25
- Décision n°12 et 14 du 01/03/1988 portant nomination . P:25
- Décision n°16 portant nomination. P:25
- Décision n°17 du 15/03/1988 portant mise fin aux fonctions. P:25
- Décision n°18 du 15/03/1988 portant nomination. P:25

- Décision n°21 du 29 Mars 1988 portant nomination. P: 25
- Décision n°33 du 30 Mars 1988 portant nomination. p: 25
- Décision n°34 du 30 Mars 1988 portant mise fin aux fonctions. P: 25

- DECISIONS- UNESCO- ALESCO.

- Décision n°41 du 5 Janvier 1988 de mise fin aux fonctions. P: 26
- Décision n°42 du 5 Janvier 1988 de nomination. P: 26
- Décision n°43 du 3 Janvier 1988 portant création d'un comité national pour Decennie Mondiale du developpement Culturel (UNESCO-ALESCO). P:26
- Décision n°44 du 3 Janvier 1988, de nomination.P: 27

V- DECISIONS SIGNEES POUR Mr LE MINISTRE

- Décisions portant autorisation de soutenance de thèses de Doctorat et de mémoires de magister. P: 27

TEXTES A SIGNALER PARUS AU JORADP

- Décret n°88-20 du 2 Février 1988 portant création du centre hospitalo-universitaire (C.H.U) de Bab-El-Oued. (J.O n°5 du 3 Février 1988 P: 132).
- Décret n°88-62 du 22 Mars 1988 portant création d'une école normale supérieure en sciences Fondamentales à Jijel.
J.O n°12 du 23 Mars 1988 P: 347
- Décret n°88-63 du 22 Mars 1988 portant création d'une école normale supérieure d'Enseignement technique à Skikda.
J.O n°12 du 23 Mars 1988 P: 348
- Décret n°88-64 du 22 Mars 1988 portant création d'une école normale supérieure en Education physique et sportive à Mostaganem.
J.O n°12 du 23 Mars 1988 P: 349.
- Décret n°88-65 du 22 Mars 1988 portant création d'une école normale supérieure en sciences Fondamentales à Ouargla.
J.O n°12 du 23 Mars 1988 P: 349.
- Arrêté interministériel du 3 Octobre 1987 portant organisation administrative de l'institut national de formation des techniciens supérieurs des travaux publics de Jijel.
(J.O n°13 du 30/3/1988 P: 400).
- Arrêté interministériel du 3 Octobre 1987 portant organisation pédagogique de l'institut national de formation de techniciens supérieurs des travaux publics de Jijel.
(J.O n°13 du 30/3/1988 P: 403)
- Arrêté interministériel du 3 Octobre 1987 fixant le nombre des filières et la répartition des effectifs, entre elles. à l'institut national de formation des

techniciens supérieurs des travaux publics de Jijel.

(J.O n°13 du 30/3/1988 P: 403).

Arrêté interministériel du 3 Octobre 1987 portant organisation administrative de l'institut national de formation des techniciens supérieurs des travaux publics de Mostaganem.

(J.O n°13 du 30/3/1988 P: 404).

- Arrêté interministériel du 3 Octobre 1987 portant organisation pédagogique de l'Institut National de Formation des Techniciens Supérieurs des travaux publics de Mostaganem.

J.O n°13 du 30 Mars 1988 P: 406.

- Arrêté interministériel du 3 Octobre 1987 fixant le nombre de filières et la répartition des effectifs, entre elles, à l'institut national de formation des Techniciens Supérieurs des travaux publics de Mostaganem.

J.O n°13 du 30 Mars 1988 P: 407.

- Arrêté interministériel du 3 Octobre 1987 portant organisation administrative de l'Institut National de formation des techniciens supérieurs des travaux publics de Ouargla.

J.O n°13 du 30 Mars 1988 P: 407.

- Arrêté interministériel du 3 Octobre 1987 portant organisation pédagogique de l'institut national de formation des techniciens supérieurs des travaux publics de Ouargla.

J.O n°13 du 30 Mars 1988 P: 410.

- Arrêté interministériel du 3 Octobre 1987 fixant le nombre des filières et la répartition des effectifs, entre elles, à l'institut national de formation des Techniciens supérieurs des travaux publics de Ouargla.

J.O n°13 du 30 Mars 1988 P: 410.

- Arrêté interministériel du 14 Novembre 1987 portant affectation des biens meubles et immeubles de l'école militaire d'éducation physique et sportive, du domaine militaire au domaine particulier de l'Etat.
(J.O n°5 du 3 Février 1988 P:136).

- Arrêtés interministériels du 26 Mai 1987 fixant l'organisation administrative des universités de:

- Emir Abdel kader

- Alger

- USTHB

- Oran

- USTO

- Constantine

- Annaba. (J.O n°6 du 10 Février 1988 p: 166 à 193).

- Arrêté interministériel du 26 Mai 1987 portant organisation administrative de l'INES. (J.O n°6 du 10/02/1988 P: 198).

- Arrêté du 22 Novembre 1987 modifiant et complétant l'arrêté du 19 Février 1983 instituant des cours fixes de conversion pour les dépenses à l'étranger relatives aux rémunérations et allocations d'études.

(J.O n°9 du 2 Mars 1988 P: 275).

ARRETES INTERMINISTERIELS

Par arrêté interministériel du 6 Janvier 1988 Monsieur LAOUISSET Djamel-Eddine, Maître assistant titulaire à l'université de Constantine, est mis à compter du 1er Novembre 1987, en position de détachement auprès de l'Institut National d'Etudes de Stratégie Globale (Présidence de la République).

قرار وزاري مشترك يتضمن
فتح ملحق لمعهد الشريعة الاسلامية بباتنية
ضمن جامعة الأمير عبد القادر للعلوم
الاسلامية

ان وزير التعليم العالي،
ووزير الشؤون الدينية .

- بمقتضى المرسوم رقم 30-80 المؤرخ في 09 فيفري 1980 المحدد لصلاحيات وزير الشؤون الدينية .
- بمقتضى المرسوم رقم 122-84 المؤرخ في 19 ماي 1984 المحدد لصلاحيات وزير التعليم العالي .
- بمقتضى المرسوم رقم 182-84 المؤرخ في 04 أوت 1984 المتضمن أحداث جامعة الأمير عبد القادر للعلوم الاسلامية .
- بمقتضى المرسوم رقم 182-84 المؤرخ في 04 أوت 1984 المتضمن أحداث جامعة الأمير عبد القادر " للعلوم الاسلامية " .
- بمقتضى المرسوم رقم 177-86 المؤرخ في 50 أوت 1986 المتعلق بتنظيم جامعة عبد القادر للعلوم الاسلامية وتسييرها .

يقرر ان

المادة الأولى: يفتح بمدينة باتنة ابتداء من السنة الجامعية 1988/87 ملحق لمعهد الشريعة الاسلامية التابع لجامعة الأمير عبد القادر للعلوم الاسلامية بقسنطينة ويتبعه اداريا و تربويا .

المادة الثانية: ينشر هذا القرار في الجريدة الرسمية للجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية .

حزربالجزائر في 23 جانفي 1988

وزير التعليم العالي

وزير الشؤون الدينية

ابو بكر بلقايد .

بوعلام باقي .

Arrêté Interministériel du 23 Janvier 1988
modifiant et complétant l'arrêté inter-
ministériel du 22 Mars 1981 fixant la
composition et le fonctionnement du conseil
pédagogique et scientifique de l'institut
des Sciences et de la Technologie du Sport.

le Ministre de la Jeunesse et des Sports,
le Ministre de l'Enseignement Supérieur.

- Vu le décret n°79-127 du 28 Juillet 1979 changeant la dénomination du centre national des sports en " Institut des Sciences et de la Technologie du Sport" et modifiant l'organisation et le fonctionnement de cet établissement,
- Vu le décret n°80-147 du 24 Mai 1980 portant transformation des centres régionaux d'éducation physique et sportive d'Alger, d'Oran et de Constantine en Institut de Technologie du Sport et fixant l'organisation et le fonctionnement de ces établissements,
- Vu le décret n°84-122 du 19 Mai 1984 fixant les attributions du Ministère de l'Enseignement Supérieur,
- Vu le décret n°84-129 du 19 Mai 1984 fixant les attributions du Ministère de la Jeunesse et des Sports,
- Vu le décret n°85-124 du 21 Mai 1985 portant organisation de l'administration centrale du Ministère de l'Enseignement Supérieur,
- Vu le décret n°85-134 du 21 Mai 1985 portant organisation de l'administration centrale du Ministère de la Jeunesse et des Sports,
- Vu l'arrêté interministériel du 22 Mars 1981 fixant la composition et le fonctionnement du conseil pédagogique et scientifique de l'Institut des Sciences et de la Technologie du Sport.

ARRESENT.

Article 1/- A titre transitoire et en attendant l'application à l'institut des sciences et de la technologie du sport, de la réglementation relative aux instituts nationaux de formation supérieure notamment celle prévue par le décret n°85-243 du 1er Octobre 1985, les dispositions de l'article 2 de l'arrêté interministériel du 22 Mars 1981 susvisé sont abrogées et remplacées comme suit:

Article 2/- Le Conseil Pédagogique et Scientifique est présidé par un enseignant de l'institut désigné parmi les enseignants permanents de rang ou de grade le plus élevé par une durée de trois (03) ans.
le Conseil est composé comme suit:

- 1- le Recteur de l'Université d'Alger Centre.
- 2- le Recteur de l'Université de Bab- Ezzouar.
- 3- le Directeur Général du Centre National de Médecine du Sport.

- 4- le Directeur Général de l'Institut des Sciences et de la Technologie du Sport d'ALger.
- 5- le Directeur de l'Institut de Technologie du Sport d'Alger.
- 6- le Sous-Directeur de la Coordination des groupements sportifs et des fédérations spécialisées du Ministère de la jeunesse et des Sports.
- 7- Six professeurs chargés de cours, docents, maîtres de conférences ou maîtres assistants choisis en raison de leur compétence et de l'intérêt qu'ils portent aux problèmes du sport.
- 8- Ces derniers sont désignés conjointement par le Ministre de la Jeunesse et des Sports et le Ministre de l'Enseignement Supérieur sur proposition du Directeur Général de l'institut des sciences et de la technologie du sport.

Article 2/- Les dispositions de l'article 3 alinéa 2 de l'arrêté interministériel du 22 Mars 1981 susvisé sont modifiées comme suit:

"Ce conseil présidé par le recteur de l'université d'Alger centre est composé des membres désignés aux alinéas 1,2,3,4 et 7 de l'article 2 ci-dessus.

ALger, le 23 Janvier 1988.

le Ministre de la Jeunesse
et des Sports.

A.BRERHI.

le Ministre de l'Enseignement
Supérieur

A.BELKAID.

ARRETES

Par arrêté du 12/01/1988, Monsieur NEMAMCHA Mohamed est désigné en qualité de Directeur Adjoint à l'Institut d'Enseignement Supérieur de Chimie Industrielle de Guelma.

Arrêté d'Equivalence du 12/01/1988

le Ministre de l'Enseignement Supérieur.

-Vu le décret n°71-189 du 30 Juin 1971, portant modalités de fixation des équivalences des titres, diplômes et grades étrangers avec des titres, diplômes et grades universitaires algériens et réorganisant la Commission Nationale d'Equivalence.

- Vu l'arrêté du 25 Octobre 1971, portant modalités de fonctionnement de la Commission Nationale d'équivalence et de ces Sous-Commission Techniques.

- Vu le Procès-Verbal de la Commission Nationale d'Equivalence en date du 29 Décembre 1987.

ARRETE.

Article Unique:- Sont reconnus équivalents, à titre individuel, à des titres et diplômes universitaires algériens, les titres et diplômes universitaires étrangers suivant le tableau figurant en annexe.

Fait à Alger, le 12/01/1988
le Ministre
de l'Enseignement Supérieur
A.BELKAID.

Nom et Prénoms des Bénéficiaires de l'équivalence	Titres, grades ou diplômes étrangers présentés.	titres, grades ou diplômes algériens équivalents
BELAID Djoumouai	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation d'Université d'Etudes complémentaires d'Allergologie et Immunologie Clinique/ Université Université de Nancy I- FRANCE 3 Octobre 1986. - Certificat d'Etudes Supérieures de Pharmacologie Générale/ Université de Nancy I - FRANCE 24 Juin 1986. 	-Diplômes d'Etudes Médicales Spéciales (DEMS) d'Immuno-Allergologie.
HARIZ Kaddour	<ul style="list-style-type: none"> 1- Diplômes d'Université relative à la Réparation Juridique du dommage Corporel/ Université d'Aix-Marseille II-FRANCE 1983 2- A.E.S. de Medecine Légale/ Université d'Aix Marseille II FRANCE- 1983. 3- Attestation d'Etudes d'Electro-Encéphalographie Clinique/ Université d'Aix-Marseille II-FRANCE -1984. 	- Diplômes d'Etudes Médicales Spéciales (D.E.M.S) de Medecine Légale.

	4- Diplôme d'Université de Neuro-Psygopharmacologie fondamental et clinique / Université d'Aix-Marseille II- FRANCE-1985.	
MOHAMED BENKADDA, Née Haddam Nadjat .	-Certificat d'Université d'Immunologie Allergologie /Université de Paris V- FRANCE-1986. -Stage de Pneumo-Phtisiologie Université de Paris V- FRANCE 1987.	-Diplôme d'Etudes Médicales Spéciales (DEMS) d'Immuno-Allergologie.
ABBAS, Née BOUMAZA Fatiha.	1)-Certificat d'Université d'Allergologie et Immunologie Clinique/Université Louis Pasteur de Strashourg- FRANCE- 1983. 2- Stage de Pneumo-Phtisiologie- C.H.U. de Constantine - Algerie- 1986.1987.	-Diplôme d'Etudes Médicales Spéciales (D.E.M.S) d'Immuno-Allergologie
KECHIDI Nouredine	1)-Diplôme d'Université d'Allergologie et d'Immunologie Clinique / Université d'Aix-Marseille II- FRANCE -1984. 2)- Stage d'O.R.L.-C.H.U.Mustapha ALGERIE . -1986/1987.	-Diplômes d'Etudes Médicales Spéciales (D.E.M.S) d'Immuno-Allergologie
LECHEHEB, Née GOUBI Djamila	1)- Diplôme d'Université d'Allergologie et d'Immunologie Clinique/ Université d'Aix-Marseille II- FRANCE-1984. 2)-Stage d'O.R.L.-C.H.U Mustapha ALGERIE -1987.	-Diplôme d'Etudes Médicales Spéciales (D.E.M.S) Allergologie
HADJER MOHAND Labbi	1)-Diplôme d'Université d'Allergologie et Immunologie Clinique/Université d'Aix-Marseille II -FRANCE -1985. 2)- Stage d'O.R.L.- C.H.U. Mustapha ALGERIE-1987.	- Diplôme d'Etudes Médicales Spéciales (D.E.M.S) d'Immuno-Allergologie.

MESSAOUDI Rachid	1)- A.E.A. de Toxicologie et Pharmacologie Cliniques/Université de Paris VII- FRANCE-JUIN 1981. 2)- Certificat d'Immuno-Allergologie Université de Paris V+FRANCE. Sppt. 1981. 3)- Licence du Medecine du Travail U.C.L.- BELGIOUE- 1982. 4)- Diplôme d'Immuno-Allergologie Clinique et Professionnelle/ Université de Paris VII- FRANCE . 1987.	-Diplôme d'Etudes Médicales Spéciales (DEMS) d'Immuno-Allergologie.
AYOUBI BADR-Eddine	- Spécialité en Chirurgie - Academie de Médecine de Sofia- Bulgarie .1987.	- Diplôme d'Etudes Spéciales (D.E.M.S) de Chirurgie Générale.

Arrêté d'Equivalence du 17/01/1988

le Ministre de l'Enseignement Supérieur.

- Vu le décret n°71-189 du 30 juin 1971, portant modalités de fixation des équivalences des titres, diplômes et grades étrangers avec des titres, diplômes et grades universitaires algériens et réorganisant la Commission National d'équivalence.
- Vu l'arrêté du 25 Octobre 1971, portant modalités de fonctionnement de la Commission Nationale d'Equivalence et de ses Sous-Commissions Techniques.
- Vu le Procès-Verbal de la Commission Nationale d'Equivalence en date du 10 Novembre 1987.

ARRETE

Article Unique/- Sont reconnus équivalents à titre individuel, à des titres et diplômes universitaires algériens, les titres et diplômes universitaires étrangers suivant le tableau figurant en annexe.

Fait à Alger, le 17/01/1988
 le Ministre
 de l'Enseignement Supérieur
 A.BELKAID.

Nom et Prénoms des Bénéficiaires de l'équivalence.	Titres, grades ou diplômes étrangers présentés.	Titres, grades ou diplômes équivalents.
BENMANSOUR Saäd	- Ph.D. en Génie Mécanique Université de Leeds- G.B. 1985.	- Doctorat d'Etat en Génie Mécanique
SAMAI MOHAMED Laid	- Ph.D. en Génie Civil / Université de Sheffield G.B. 1984.	- Doctorat d'Etat en Génie Civil.
BALI Abderrahmane	- Ph.D. en Génie Civil / Université d'Aston Birmingham G.B. 1984.	- Doctorat d'Etat en Génie Civil.
BOUAZZA SALAH Eddine	- Master of Sciences in Control Technology pertemouth polytechnic - G.B.- 1984.	-- Magister en Electro- nique.
BENTRACIA Mohamed	- Ph.D. en Génie Mécanique Rensselaer Polytechnic. Instituts-New-York-U.S.A. 1985.	- Doctorat d'Etat en Génie Mécanique.
MAZARI Benyounes.	- Master en Génie Electrique (option Machines Electrique Université de Colorado - U.S.A.- 1981.	- Magister en Electro- Technique
RECHAK Said	- Ph.D. en Aéronautique / Université de Purdue- Indiana - U.S.A. 1986.	- Doctorat d'Etat en Génie Mécanique.
HANDUR Ali	- Ph.D. en Aéronautique et Astronautique Univer- sité de Stanford - U.S.A 1985.	- Doctorat d'Etat en Génie Mécanique.
DJERBIB Youcef	- Ph.D. en Génie Civil et Structural Université de Sheffield -G.B.-1987.	- Doctorat d'Etat en Génie Civil
HAMZAOUI Saäd	- Doctorat d'Etat es- Sci- ences Physiques Univer- sité de Paris XI-FRANCE 1985.	- Doctorat d'Etat en Physique.

ADJERID Slimane	- Ph.D. en Mathématiques/ Rensselaer Polytechnic Institute/ New-York-U.S.A.-1985.	!Doctorat d'Etat en Mathématiques.
FAID Karim.	- Ph.D. en Physique/Georgia Institute of Technology -U.S.A.- 1986.	- Doctorat d'Etat en Physique.
AZGUI Fatma	- Doctorat d'Etat en-Sciences Physique Université de Strasbourg- I- FRANCE. 1985.	- Doctorat d'Etat en Physique.
SAMI Taklit	- Doctorat d'Etat en-Sciences Physique. (mentions physique Théorique Nucléaire) Université Louis-Pasteur de Strasbourg - FRANCE- 1986.	- Doctorat d'Etat en Physique.
OUIBRAHIM Ahmed.	- Doctorat d'Etat es-Sciences Physiques Université de Paris "6" FRANCE-1981.	- Doctorat d'Etat en Physique.
MOHAMED- BENKADDA MOHAMED- Sadruddin	- Doctorat d'Etat es- Sciences Physiques Université de Paris XI - FRANCE- 1987.	- Doctorat d'Etat en Physiques.
LABBAS Rabah	- Doctorat d'Etat es- Sciences Mathématiques/ Université de Nice - FRANCE 1987.	- Doctorat d'Etat en Mathématiques
ABID Ouarda, Née Hacini	- Doctorat d'Etat es- Sciences (mention: Chimie Physique) / Institut National Polytechnique de Toulouse - FRANCE. 1987.	- Doctorat d'Etat en Chimie
BOUDJEMA Bouzid	- Doctorat d'Etat es- Sciences Physique Université Claude Bernard - Lyon- FRANCE 1987.	- Doctorat d'Etat en Physique.
BENCHAALA Amar	- Doctorat d'Etat es- Sciences Physique Université de Provence - Aix- Marseille I- FRANCE- 1987.	- Doctorat d'Etat en Physique
BENHENDA Slimane Abdelghani	- Doctorat d'Etat es- Sciences Physique Université d'Aix-Marseille-FRANCE 1987.	- Doctorat d'Etat en Physique.
BEROUAL Abderrahmane	- Doctorat d'Etat es- Sciences (mentions: Electrotechnique) Institut National Polytechnique de Grenoble- FRANCE 1987.	- Doctorat d'Etat en Electro-technique.
MESBOUA Nouara	- Doctorat d'Etat es- Science (mentions: Génie Chimique) Institut National Polytechnique de Lorraine -FRANCE- 1987.	- Doctorat d'Etat en Génie Chimique.
KALACHE Djamal	- Doctorat d'Etat es- Sciences Physique (Mécanique des Fluides) / Université de Poitiers- FRANCE- 1987.	- Doctorat d'Etat en Physique.

HASSANI Saoud	- Doctorat d'Etat es-Sciences Physique (mention: physique Nucléaire) Université de Strasbourg I- FRANCE -1985.	- Doctorat d'Etat en Physique Nucléaire.
TECHERIFTE Abdel-malek.	- Ph.D. en Urbanisme "Planification Urbaine et Régionale / Université de Sheffield- G.B- 1984.	- Doctorat d'Etat en Urbanisme.
BELKHAMZA Nour-Eddine.	- Ph.D. Ac Urban and Environmental Studies- Renselaer Polytechnic Institute - New-York- U.S.A. 1982.	- Doctorat d'Etat en Electronique
REHAILIA Mohamed El- Hadi	- Ph.D. en Mathématiques (Option: Statistiques) / Université de Michigan - U.S.A.- 1983.	- Doctorat d'Etat en Mathématiques
HIMRANE Ferhat	- Ph.D. en physique (option:Energie Solaire)- Ecole Polytechnique de New-Castale- G.B.- 1986.	- Doctorat d'Etat en Physique.
Mme MOUSSAOUI, Née BENADJILA Khadidja Meriem.	- Ph.D. en Chimie/ Université de New-York- U.S.A. - 1985.	+ Doctorat d'Etat en Chimie
Mme SAFIA Sabraoui Taleb.	- Doctorat en Sciences (mention:chimie) / Université Catholique de Louvain- BELGIQUE- 1981.	- Doctorat d'Etat en Chimie.
KAZI-TANI Nacereddine	- Doctorat d'Etat en Sciences(mention: Géologie) / Université de Pau- FRANCE 1986.	- Doctorat d'Etat en Géologie.
BENHABIB Ahmed Fawzi	- Candidat es- Sciences (mention:physique Théorique) / Université d'Etat de Kharkov - URSS- 1974. - Publications complémentaires- 1987.	- Doctorat d'Etat en Physique.
BENCHIKH Lehocine Med	- Ph.D. en Génie Nucléaire/ Université du Wisconsin- USA- 1986.	- Doctorat d'Etat en Physique Nucléaire.
MERZOUG Bachir	- Ph.D. en Génie Nucléaire/ Université de Floride - USA.- 1984.	- Doctorat d'Etat Physique Nucléaire.
ZEGHIB Saddek	- Ph.D. en Physique Nucléaire/ Université de Purdue- USA- 1986.	- Doctorat d'Etat en Physique Nucléaire.
MEROUANE Charif	- Ph.D.en chimie NUcléaire/ Université de Maryland- USA- 1986.	- Doctorat d'Etat en Chimie Nuc- léaire.

KADRI Mohamed	-Ph.D. en Génie Nucléaire/ Université de l'I.O.W.Z.- USA.- 1983.	- Doctorat d'Etat en Physique Nucléaire.
---------------	--	--

Par arrêté du 18/01/1988, Monsieur RABHI Mohamed est nommé en qualité de Président du Conseil Scientifique à l'Ecole Supérieure de Commerce.

Par arrêté du 01/02/1988, Monsieur KADACHE Mahfoud est désigné en qualité de Directeur Adjoint chargé de la promotion scientifique et technique et les relations extérieures.

Par arrêté du 01/02/1988, Monsieur HAKIKI Nouredine est désigné en qualité de Directeur de l'Institut de Bibliothéconomie de l'Université d'Alger.

Par arrêté du 01/02/1988, Monsieur CHIAT Seddik est désigné en qualité de Directeur adjoint chargé des Etudes à l'Institut des Sciences Administratives de Tizi-Ouzou.

Par arrêté du 01/02/1988, il est mis fin aux fonctions de Directeur adjoint chargé de la promotion scientifique et technique et les relations extérieures exercées par Monsieur HABA El Okbi.

Par arrêté du 01/02/1988, il est mis fin aux fonctions de Directeur de l'Institut de Bibliothéconomie de l'Université d'Alger exercées par Monsieur KADACHE Mahfoud.

Par arrêté du 01/02/1988, dans la limite de ses attributions, délégation de signature est donnée à Monsieur NEMAMCHA Mohamed à l'effet de signer au nom du Ministre de l'Enseignement Supérieur en qualité d'Ordonnateur secondaire.

Par arrêté du 14/02/1988, Monsieur ZIDANE Charef professeur, est nommé Inspecteur Spécialisé dans les sciences médicales.

قرار انشاء وتنظيم اللجنة
الجامعية البيداغوجية المكلفة بتعريب
العلوم والتكنولوجيا

ان وزير التعليم العالي.

- بناء على القرار 122-84 الموعر في 19 ماي 1984 المتضمن لصلاحيات وزير التعليم العالي.
- بناء على القرار 124-85 الموعر في 21 ماي 1985 المتضمن تنظيم الادارة المركزية.

يقرر مايلي

المادة الاولى: ينشأ على مستوى وزارة التعليم العالي لجنة جامعة بيداغوجية مكلفة بتعريب العلوم والتكنولوجيا.

المادة الثانية: يرأسها السيد وزير التعليم العالي وتتكون من:

1 - ممثلين عن:

- المجلس الاعلى اللغة الوطنية .
- دائرة الاعلام والثقافة والتكوين بالحزب .
- المجلس الاعلى للشباب .
- المجلس الشعبي الوطني .
- النقابة الوطنية للتعليم العالي .
- المكتب الوطني للطلبة .
- وزارة الصناعات الخفيفة .
- وزارة الصناعات الثقيلة .
- وزارة الأشغال العمومية .
- وزارة التهيئة العمرانية، التعمير والبناء .

2- من السادة :

- المفتش العام للإدارة
- المفتش العام للبيداغوجية .
- المديرين المركزيين المكلفين بمختلف عمليات التعريب .
- المكلف بالدراسات والتلخيص المكلف بالتنسيق ما بين القطاعات
- المدير العام لديوان المطبوعات الجامعية .

3- من جامعيين من مختلف التخصصات (يرفق دائم باسمائهم)

المادة الثالثة: للجنة طابع استشاري وهي مكلفة :

- 1- بدراسة برامج التعريب .
- 2 بتقييم مدى تطبيق هذه البرامج .
- 3- يرفع الى علم السيد وزير التعليم العالي نتائج هذا التقييم .
- 4 - تقديم اقتراحات من شأنها اشراء وتوجيه المتخذة في هذا الصدد .

المادة الرابعة: تحتوى اللجنة على مكتب يرئسه السيد الوزير ويتكون من:

- ثلاثة نواب .
- مقبررين .
- 6 أعضاء .

المادة الخامسة: تسيير اللجنة بنظام داخلي .

المادة السادسة: يلغى القرار الموعر في 30 أكتوبر 1980 .

المادة السابعة: ينشر هذا القرار في النشرة الرسمية لوزارة التعليم العالي.

وزير التعليم العالي

ابوبكر بلقايد

قائمة اسماء الاساتذة الجامعيين
اعضاء اللجنة

- جامعة هواري بومدين للعلوم والتكنولوجيا

- حراوية رشيد
- حمدي معمر
- راشدي يحيى
- الانسة عتيق زاجية
- بوخبوز محمد

- جامعة وهران للعلوم والتكنولوجيا

- بلشير أحمد
- عوامر عبد الرزاق
- علواني محمد
- بلعباس لعرج
- حنفي عبد المجيد

- جامعة قسنطينة

- بوزيت محمد
- طيبة عثمان
- بعلز لخضر
- لعيون عبد الكريم
- حمدي محمد

جامعة وهران

- بن سهيلة ثالث أحمد
- حجاج عوامر
- تيقازة محمد

- جامعة الجزائر -

- شريط عبد الله
- حاج صالح عبد الرحمن
- كيموش محمد الشريف
- بوشعيب عبد العزيز
- عوابدي عمار
- بناني محمد الصغير
- قنان جمال
- مرزاق مختار
- حنفي بن عيسى
- الجون محمد صالح
- الشيخ بوعمران

- جامعة عنابة -

- حمايدية
- بورديري محمد العربي
- صحراوي
- زهاني

- المدرسة العليا للأساتذة القبة -

- مصطفى عبد اللطيف
- سعداني محمد الطيب
- معراجي أحمد
- بعلي شريف حفصة .

- المدرسة العليا للتجارة -

- رابحي أحمد

- المعهد القومي للفلاحة -

- حدو اسماعيل

- المعهد الوطني للتعليم العالي للعلوم الطبية - الجزائر -

- شيان السعيد
- عمروش أحمد
- خياطي
- عروة أحمد

- معهد المواصلات السلوكية والاسلكية - زهران

- بوتويته الصادق

- المدرسة الوطنية المتعددة التقنيات

- بوسكسو بوعلام

- كاشر عبد القادر

- سيدى بلعباس

- بن يحيى محمد

- بلبراوات سليمان

- سماحات منحمد

- مستغانم

- تاني

- تلمسان

- بوكلي حسن نور الدين

- بختي جمال

- ام بواقي

- درايدي مراد

- باتنة

- عثمانى عبد السلام

- بن عافية علي

- تيزي وزو

- بن علي خوجة

- حناشي

- سطيف

- شفاع صالح

- برتيل عراس

Par arrêté du 16/03/1988, Monsieur MAHROUR Kaci est nommé en qualité de président du conseil scientifique de l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme.

Par arrêté du 16/03/1988, Monsieur SAIDANE Abdelkader est nommé en qualité de Président du Conseil Scientifique de l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique d'Oran.

Par arrêté du 16/03/1988, il est mis fin aux fonctions de Directeur de l'Institut de Physique de l'USTHB exercées par Monsieur BOUABDALLAH Ahsène.

Par arrêté du 16/03/1988, Monsieur TALEB Abdelwahab est désigné en qualité de Directeur de l'Institut de Physique de l'USTHB.

Arrêté du 16 Mars 1988
portant proclamation des résultats
de l'examen professionnel d'accès
aux corps des intendants du Ministère
de l'Enseignement Supérieur

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur.

- Vu- la loi n°78-12 du 05 Août 1978, portant statut général des travailleurs;
- Vu- l'Ordonnance n°66-135 du 02 Juin 1966, portant statut général de la fonction publique, et l'ensemble des textes qui l'ont modifiée ou complétée;
- Vu- le décret n°82-09 du 02 Janvier 1982, portant statut particulier du corps des Intendants;
- Vu- le décret n°85-59 du 25 Mars 1985, portant statut type des travailleurs des Institutions et Administration Publiques;
- Vu le décret n°85-60 du 23 Mars 1985, fixant les mesures d'application immédiate du décret n°85-59 sus-visé;
- Vu- l'arrêté interministériel du 15 Décembre 1986, portant organisation et ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au corps des Intendants;
- Vu- Le procès-verbal de la réunion du 01 Février 1988 du Jury d'admission à l'examen professionnel d'accès au corps des Intendants du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

ARRETE

Article 1/: Sont déclarés admis définitivement, par ordre de mérite, à l'examen professionnel d'accès au corps des Intendants du Ministère de l'Enseignement Supérieur, les candidats dont les noms suivent:

- MECHTI	Mourad	- AYACHE	Hamid
- MEZIANI	Ahmed	- MEZOUANE	Ahmed
- BELAHRECHE	Abdelkader	- DEKHISSI	Omar
- OUCHEFOUN	Abdelmadjid	- KEHILI	Mostefa
- BENANE	Tahar	- BOUDRAA	Abdelhak
- OURMTANE	Rachid	- GHILASSI	Kamal
- REMLI	Hadj Ahmed	- SAGHIR	Mohamed Lakhdar
- DEKKICHE	Ali	- MEBARKI	Mohamed
- DRIOUCHE	Abdelmadjid	- FEDDAG	Belkacem
- EL-MANFERRAH	Rabah	- BENELMOUFFOK	Abdelmawla

Article 2/: La dite admission prendra effet à compter du 01 Février 1988.

Article 3/: Le Directeur des Personnels du Ministère de l'Enseignement Supérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ALger, le 16 Mars 1988
le Ministre
de l'Enseignement Supérieur.

A.BELKAID.

Arrêté du 16 Mars 1988

proclamation des résultats de l'examen
professionnel d'accès au corps des sous
Intendants du Ministère de l'Enseignement
Supérieur.

le Ministre de l'Enseignement Supérieur.

- Vu- la loi n°78-12 du 05 Août 1978, portant statut général des Travailleurs;
- Vu- L'Ordonnance n°66-133 du 02 Juin 1966, portant statut général de la fonction publique et l'ensemble des textes qui l'ont modifiée ou complétée;
- Vu- le décret n°85-10 du 02 Janvier 1982, portant statut particulier du corps des Sous-Intendants;
- Vu- le décret n°85-59 du 23 Mars 1985, portant statut type des Travailleurs des Instituts et Administrations Publiques;
- Vu- le décret n°85-60 du 23 Mars 1980, fixant les mesures d'application immédiate du décret n°85-59 sus-visé;
- Vu- l'Arrêté interministériel du 15 Décembre 1986, portant organisation et ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au corps des sous-Intendants;
- Vu- le Procès verbal de la réunion du 01 Février 1988 du jury d'admission à l'examen professionnel d'accès au corps des sous-intendants du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

ARRETE

Article 1/: Sont déclarés admis définitivement par ordre de mérite, à l'examen professionnel d'accès au corps des Sous-Intendants du Ministère de l'Enseignement Supérieur les candidats dont les noms suivent.

* AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR:

- MAHMOUDI	Rezki
- FOUGHAL	Habib
- ZOUAOUI	Allaoun
- ZAUCHE	Rachedi

- | | |
|--------------|---------|
| - BOUSBATA | Amar |
| - BOUKEZOUHA | Hocine |
| - HOCINE | Aïssa |
| - GUEDIRI | Lakhdar |
| - MALEK | Mohamed |
| - HARIANE | Laïd |

* AU TITRE DU HAUT COMMISSARIAT A LA RECHERCHE :

- | | |
|------------|---------|
| - BOUAMAMA | Mabrouk |
| - BELGHOUL | Boualem |
| - TOUNSI | Latifa |

Article II/ La date admission prendra effet à compter du 01 Février 1988.

Article III/ Le Directeur des Personnels du Ministère de l'Enseignement Supérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Alger, le 16 Mars 1988
le Ministre
de l'Enseignement Supérieur
A.BELKAID.

Arrêté du 16 Mars 1988
portant proclamation des résultats de
l'examen professionnel d'accès au corps
des adjoints des services économiques
du Ministère de l'Enseignement Supérieur

le Ministre de l'Enseignement Supérieur.

- Vu- la loi n°78-12 du 05 Août 1978, portant statut général des travailleurs;
- Vu- l'Ordonnance n°66-133 du 02 Juin 1966, portant statut général de la fonction publique et l'ensemble des textes qui l'ont modifiés ou complétée;
- Vu- le Décret n°82-12 du 02 Janvier 1982 portant statut particulier du corps des adjoints des services économiques;
- Vu- le Décret n°85-59 du 23 Mars 1985, portant statut type des travailleurs des Institutions et Administrations publiques;
- Vu- le Décret n°85-60 du 23 Mars 1960 fixant les mesures d'application immédiate au décret n°85-59 sus visé;
- Vu- l'Arrêté interministériel du 15 Décembre 1986, portant organisation et ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au corps des A.S.E.;
- Vu- le Procès Verbal de la réunion du 01 Février 1988 du jury d'admission à l'examen professionnel d'accès au corps des adjoints des services économiques du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

ARRETE

Article 1/:- Sont déclarés admis définitivement par ordre de mérite, à l'examen professionnel d'accès au corps des adjoints des services économiques du Ministère de l'Enseignement Supérieur les candidats dont les noms suivent:

- | | | |
|------------|-------|------------------------------|
| - BENREBIA | Tahar | - HINICHE Née BENAÏSSA Sadia |
| - HAMZAOUI | Omar | -21- - HAMANI Mohamed |

- BEKKAR	Halima	- BOUNEGAB Abdellah
- CHIBANE	Djilali	- KOUIDRI Saïd
- BAZIBAOUNE	Ourida	- LARBAOUI Mouffok
- CHIRANE	Abdelkrim	- SEMOUDI Née SOURI Lahouaria
- OUALI	Smain	- BENHELLOU Khadra
- HAMADINI	Amar	- HACHEMI Abderrahmane
		- RAMOUL Ahmed

Article 2/- La dite admission prendra effet à compter du 01 Février 1988.

Article 3/- le Directeur des Personnels du Ministère de l'Enseignement Supérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Alger, le 16 Mars 1988
 Le Ministre
 de l'Enseignement Supérieur

A. BELKAID

Décision interministérielle n°1 du
 23 Janvier 1988 portant designation de
 membres du conseil pédagogique et scien-
 tifique de l'Institut des Sciences et de
 la Technologie du Sport.

le Ministre de l'Enseignement Supérieur
 le Ministre de la Jeunesse et des Sports,

Vu- le décret n°79-127 du 28 Juillet 1979 changeant la dénomination du centre national des sports en " Institut des Sciences et de la Technologie du Sport" et modifiant l'organisation et le fonctionnement de cet établissement.

Vu- l'Arrêté interministériel du 22 Mars 1981 modifié par l'arrêté interministériel du 06 Décembre 1987 fixant la composition et le fonctionnement du conseil pédagogique et scientifique de l'Institut des Sciences de la Technologie du Sport notamment son article 2.

DECIDENT

Article 1/- A titre transitoire et en attendant l'application à l'Institut des Sciences et de la Technologie du Sport, de la réglementation relatives aux instituts nationaux de formation supérieure, notamment celle prévue par le décret n°85-243 du 1er Octobre 1985, les personnes dont les noms suivent, sont désignées en qualité de membres du conseil pédagogique et scientifique de l'Institut des Sciences et de la Technologie du Sport:

- Monsieur MAHIOU Ahmed,
- Monsieur CHABOU Moulay Driss,
- Monsieur ASSELAH Boualem,

- Monsieur BOUZIDA Abderrahmane,
- Monsieur GRANGAUD Jean Paul,
- Monsieur LEBIB Sid'Ali.

Article 2/- le Directeur Général de l'Institut des Sciences et de la Technologie du Sport est chargé de l'exécution de la présente décision.

le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

A.BRERHI.

Fait à Alger, le 23/01/1988
le Ministre
de l'Enseignement Supérieur.

A.BELKAID.

DECISIONS

Par décision n°3 du 12/01/1988, les dispositions de la décision n°104 du 5 Mai 1987 désignant Monsieur GOUDJIL Ali en qualité de Directeur Adjoint à l'Institut d'Enseignement Supérieur en Chimie-Industrielle de Guelma sont annulées.

Décision du 6 Février 1988.

le Ministre de l'Enseignement Supérieur.

Vu- le décret n°80-176 du 15 Juillet 1980 portant composition du Gouvernement.

Vu- le décret n°84-12 du 22 Janvier 1984 portant organisation et composition du Gouvernement.

Vu- le décret n°84-122 du 19 Mai 1984 fixant les attributions du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Vu- le décret n°86-326 du 23/12/1986 érigeant le centre des oeuvres universitaires et scolaires de Constantine.

DECIDE.

Article 1/- l'Ecole Normale Supérieure de Jijel est rattachée au Centre des Oeuvres Universitaires de Constantine Centre pour la partie Oeuvres Sociales Universitaires.

Article 2/- Les dépenses de fonctionnement (restauration hébergement et transport des étudiants) de l'Ecole Normale Supérieure de Jijel seront pris en charge par le COSU de Constantine Centre jusqu'à la parution du décret de création de l'E.N.S. de Jijel.

Article 3/- le Directeur et l'agent comptable du COSU Centre de Constantine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Alger, le 6/02/1988.

le Ministre
de l'Enseignement Supérieur

A.BELKAID.

Par décision n°5 du 9/02/1988 Mr ABDELAZIZ Alisharaoui est autorisé à s'inscrire en 2° post-graduation (doctorat d'Etat), auprès de l'Institut des Sciences juridiques et administratives de l'Université d'Alger) centre pour l'année Universitaire 1987/88.

Décision n°6 portant
création de la commission nationale
de preparation du 4ème salon de
l'Etudiant.

le Ministre de l'Enseignement Supérieur

Vu- le décret n°84-122 du 19 Mai 1984 portant attribution du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Vu-le décret n°85-124 du 21 Mai 1985 portant organisation de l'administration centrale.

DECIDE

Article 1/- Il est crée une commission de préparation du 4ème salon de l'étudiant

Article 2/-La Commission est composée de :

- le Chef de Cabinet (Président)
- Le Directeur des Activités Sociales et Culturelles. (Membre)
- le Directeur de la Post-Graduation et de la Recherche Scientifique. (Membre)
- le Directeur de l'Administration, des Moyens Matériel et Financiers. (Membre)
- Monsieur GADOUCHE Madjid (Membre)
- Monsieur REBAH Abderrahmane (Membre)
- Monsieur BOUMARAF Makhlof (Membre)
- Un (1) Représentant du SNES (Membre)
- Un (1) Représentant de B.N.E. (Membre)

Article 3/-le Chef de Cabinet est chargé de l'application de la présente décision.

le Ministre
de l'Enseignement Supérieur
A.BELKAID.

Par décision n°7, Monsieur MEKHALDI El-Hachemi est chargé du bureau de recours auprès du cabinet.

Par décision n°8, il est mis fin aux fonctions de Directeur de l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, exercées par Monsieur BOURBIA Youcef, sur sa demande.

Par décision n°9 du 23/02/1988, les dispositions de la décision n°02 du 12/01/88 chargeant Monsieur NAMAMCHA Mohamed de l'interim de la direction de l'INES en chimie industrielle de Guelma sont annulées.

Par décision n°10 du 23/02/1988, Monsieur GOUDJIL Ali est chargé de l'interim de la direction de l'Institut National d'Enseignement Supérieur en chimie-industrielle de Guelma.

Par décision n°11 du 01/03/1988 il est mis fin aux fonctions de Directeur des Personnels, exercées par Monsieur BEN ABBOU Omar, appelé à une autre fonction supérieur.

Par décision n°12 du 01/03/1988, Monsieur BEN ABBOU Omar, est chargé de l'interim de la direction des Etudes Juridiques, de la Règlementation et de la Documentation.

Par décision n°13 du 01/03/1988, il est mis fin aux fonctions de directeur des Etudes Juridiques, de la Règlementation et de la Documentation exercées par Monsieur BELMOKHTAR Omar, appelé à une autre fonction supérieure.

Par décision n°14 du 01/03/1988, Monsieur BELMOKHTAR Omar, est chargé de l'interim de la Direction des Personnels.

Par décision n°16, Monsieur ADDOUR Boualem est chargé de l'interim de la Direction des Activités Sociales et Culturelles.

Par décision n°17 du 15 Mars 1988, il est mis fin aux fonctions de Directeur par interim du Centre des Oeuvres Sociales Universitaires de Derguana, exercées par Monsieur BOUBKEUR Ahmed.

Par décision n°18 du 15 Mars 1988, Monsieur CHENIKI Ahmed est nommé dans les fonctions de Directeur par interim du Centre des Oeuvres Sociales Universitaires de Derguana.

Par décision n°21, Monsieur ALLAOUAT Farid est nommé par interim dans les fonctions de sous directeur de la post-graduation.

Par décision n°33 du 30 Mars 1988, Monsieur HACHEMAOUI Ali est nommé dans les fonctions de Directeur par interim du Centre des Oeuvres Sociales Universitaires de Béjaïa.

Par décision n°34 du 30 Mars 1988, il est mis fin aux fonctions de Directeur par interim du Centre des Oeuvres Sociales Universitaires de Béjaïa, exercées par Monsieur IDJAHNINAD Madjid

UNESCO-ALESCO.

Par décision n°41 du 05/01/1988, il est mis fin aux fonctions de coordonnateur du comité technique national sur le programme de recherche sur l'homme et la biosphère, exercés par Monsieur DERRAR Abdelli.

Par décision n°42 du 05/01/1988, Monsieur MEDIOUNI Kouider est désigné en qualité de coordonnateur du comité Technique National pour le programme de Recherche sur l'homme et la Biosphère.

Décision n°43 du 03 Janvier 1988

le Président de la Commission National pour l'Education, la Science et la Culture,

-Vu le décret n°66.187 du 21/06/66 portant création de la commission nationale pour l'Education, la Science et la Culture.

-Vu la décision n°09 du 12 Mars 1985 portant création du comité technique national pour la culture au sein de la commission nationale algérienne pour l'Unesco et l'Alesco;

- Vu la décision n°19 du 11 Mai 1987 portant création du comité technique national pour les sciences sociales au sein de la commission nationale algérienne pour l'Unesco et Alesco.

Rappelant la recommandation n°27 adoptée par la Conférence mondiale sur les politiques culturelles (Mexico, 1982), la résolution 11.10 sur la décennie mondiale du développement culturel adoptée par la conférence générale de l'Unesco à sa vingt troisième session et la résolution 187 proclamant cette décennie, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations- Unies à sa quarante et unième session.

DECIDE

Article 1/: Il est créé au sein de la Commission Nationale pour l'Unesco et L'Alesco un comité national pour la Décennie Mondiale du Développement culturel,

Article 2/: Le comité est composé d'un président, d'un coordonnateur et de membres des comités spécialisés déjà existants au sein de la commission nationale pour l'Unesco et l'ALESCO, notamment du comité culture et du comité sciences sociales.

Article 3/: le Secrétaire Général de la commission nationale pour l'Unesco et l'Alesco est chargé de l'application de la présente décision.

Fait à Alger, le 03/01/1988
le Ministre
de l'Enseignement Supérieur
A.BELKAID.

Par décision n°44 du 03/01/1988, Madame Rachida TITAH, Secrétaire Général de la Commission National pour l'Unesco et l'Alesco et Mr Cheikh BOUAMRANE professeur à l'Université d'Alger sont désignés respectivement président du comité national pour la Decennie Mondiale du developpement culturel et coordonnateur du comité national pour la Decennie Mondiale du développement culturel.

DECISIONS SIGNEES POUR Mr LE MINISTRE

Décisions portant autorisation

Soutenance de thèses de

Doctorat et de Mémoires

de Magister

Date	Nom et Prénom du Candidat	Option et Filière	Etablissement
3/01/88	OUBIRA Abdelhamid	- thèse de Doctorat en sciences médicales	INES-SM de Constantine.
9/01/88	NADJI Brahim	- thèse de magister en Planfification et statistiques.	Institut National de Planification et de la Statistiques.
9/01/88	MENACER Said	-thèse de magister en génie nucléaire option instrumentation et contrôle.	Centre d'études nucléaires et solaires.
9/01/88	BELKAID Abderrahmane	-thèse de magister en génie nucléaire option turbomachines.	Centre d'études nucléaires
11/01/88	RAHMOUN Naima	- thèse de Magister en planification option	INES-en sciences économiques

		développement et gestion de l'aménagement.	de Tizi-Ouzou.
11/01/1988	GUEMACHE Mohamed	-thèse de magister en Sciences économiques option planification.	Université de Constantine.
13/01/1988	BENZINA Abderrazak	- thèse de magister en génie nucléaire option application des radioisotopes.	Centre d'Etudes nucléaires et solaires. USTO.
13/01/1988	TOU Mohamed	- thèse de magister en électrotechnique option automatique.	USTO.
13/01/1988	ILES NASR-Edinne	- thèse de magister en électrotechnique option automatique	USTO
13/01/1988	BENABDI Malika	- thèse de magister en génie nucléaire option applications des radioisotopes.	Centre d'Etudes Nucléaires et solaires
26/01/1988	YEZLI Djamel	- thèse de magister en mines et métallurgie option production de la fonte et de l'acier.	Université de Annaba.
26/01/1988	YAHMEDI Said	-thèse de magister en électronique option automatique	Université de Annaba.
26/01/1988	DJEROUROU Abdelhafid	-thèse de magister en chimie option chimie organique.	Université de Annaba.
26/01/1988	OUERDACHI Labbassi	- thèse de magister en hydraulique urbaine.	Université de Annaba.
26/01/1988	BENKHALFA Benyakoub	- thèse de magister en génie civil option matériaux de construction.	Université de Annaba.
26/01/1988	DIABI Rabah	-thèse de magister en électrotechnique option réseaux électrique.	Université de Annaba.
26/01/1988	MOUMENE Ahmed	-thèse de magister en linguistique	Université de Constantine.
06/02/1988	BABA AHMED Nouri	-thèse de magister en Droit option droit privé.	Université d'Oran.
06/02/1988	TALEB Kenza	-thèse de magister en sciences exactes option mathématiques	Université d'Oran.
07/02/1988	BENHABIB AHMED Fewzi	-thèse de doctorat d'état en Es. Exactes option physique du solide.	Université d'Oran.
09/02/1988	MAHBOUB Mourad	-thèse de magister en physique électronique.	INES-hydraulique de Tlemcen.

09/02/1988	YACOUTA NOUR Aïcha	- thèse de magister en chimie organique.	INES-Hydraulique de Tlemcen.
09/02/1988	GHAFFOUR KHEIR Eddine	- thèse de magister en physique énergétique.	INES Hydraulique de Tlemcen.
21/02/1988	GUECHI Chérifa	- thèse de magister en droit pénal.	INES-Sciences économiques de Batna.
21/09/1988	TABET Kamel	- thèse de magister en génie du gaz	Institut Algérien du Pétrole.
29/02/1988	CHAFAA Salah	- thèse de magister en chimie industrielle	INES-en chimie industrielle de Sétif.
29/02/1988	SID Rachid	- thèse de doctorat d'état en Sciences Médicales.	INES-SM d'Oran
12/03/1988	BELHADRI Mansour	- thèse de magister en génie civil option aménagement hydraulique.	U.S.T.O
13/03/1988	HAOUES AEK	- thèse de magister en informatique option génie logiciel	U.S.T.O
13/03/1988	BOUAZIZ Mouloud	- thèse de magister en droit international et relations internationales.	INES-Sciences Juridiques et administratives
13/03/1988	SEKKAL Fawzya	- thèse de doctorat d'état en Sciences Médicales.	INES-SM d'Oran
13/03/1988	BENABDELHAFID Abdelmadjid	- thèse de doctorat en sciences Médicales.	INES-SM de Constantine.
20/03/1988	BENMOUSSA Abderrahim.	- thèse de magister en chimie Minérale appliquée.	INES Hydraulique de Tlemcen
21/03/1988	BABES Malika	-thèse de magister en informatique option:recherche opérationnelle.	Université d'Annaba.
21/03/1988	YOUSFI Née BELKHODJA Ouarda	-thèse de magister en Electro-technique option:Electrotechnique.	Université d'Annaba.
21/03/1988	MERABET Née BOUKREDINE Samira	-thèse de magister en Electro-technique option :Electrotechnique.	Université d'Annaba.
21/03/1988	ARIBI Nadia.	- thèse de magister en sciences de la nature option: Artropodologie.	Université d'Annaba.

21/03/1988	HABITA Med Faouzi	-thèse de magister en génie-civil option: matériaux de construction.	Université d'Annaba.
22/03/1988	MEHELLI Née BOUCHENAK KHELLADI Malika.	- thèse de doctorat d'état en sciences de la nature option: Physiologie.	Université d'Annaba.
22/03/1988	BOUYAKOUB Abdelkader	- thèse de doctorat d'état en sciences exactes option: Mathématiques.	Université d'Annaba.
22/03/1988	HAMOU Habib.	- thèse de magister en sciences de la nature option: Physiologie .	Université d'Oran.
22/03/1988	LAGGOUN Ahmed	- thèse de magister en droit option: droit public.	Université d'Oran.
	HAMD-CHERIF Mokhtar	- thèse de doctorat en sciences Médicales.	INES-SM de Constantine.
29/03/1988	MERAOUI Abdelwahab	- thèse de magister en lettres arabes option: Littérature Arabe.	Université d'Oran.

P/ Le Ministre de l'Enseignement
Supérieur
le Directeur de la Post-Graduation
et de la Recherche

M.KHELLADI.